

SNCF IMMOBILIER
DIRECTION IMMOBILIERE TERRITORIALE EST
20 Rue André PINGAT – CS70004
51096 REIMS CEDEX

Communauté Urbaine du Grand Reims
Service Droit des Sols
Antenne Centre (Reims)
CS 80036
51722 REIMS CEDEX

Affaire suivie par : Agnès LEGOIX

Objet : PA 051 454 21 K0006

Affaire suivie par : Sandrine BONIN – TEL. : 03 51 01 92 36 sandrine.bonin@sncf.fr

Reims, le 10 décembre 2021

Madame,

Vous nous avez transmis la demande d'avis concernant le Permis d'aménager, déposée par la SAS BONNE NOUVELLE, en vue de la création d'un lotissement, le long des emprises SNCF, lieu-dit la Grande Armée à Reims (51100).

En réponse à votre demande, la SNCF donne un avis favorable.

Nous notons, que conformément aux pièces du permis d'aménager, qu'une clôture défensive sera posée, côté chemin de fer (elle devra être maintenue en bon état d'entretien par les pétitionnaires), empêchant le passage vers les voies ferrées, nous préconisons une hauteur de 2 mètres.

Et côté du boulo-drome, nous espérons qu'un traitement particulier est été étudié au niveau de la clôture, afin qu'il ne se produise aucun incident à l'encontre des trains qui passent sur la voie de chemin de fer jusqu'à côté.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de ma considération distinguée.

Sandrine BONIN
Chargée d'urbanisme

